

Intervention de Wilfrid BERTILE

Madame Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, présidente du Conseil de la Commission de l’océan Indien,

Madame et messieurs les ministres des pays membres de la COI

Monsieur le Secrétaire Général,

Madame la vice-présidente du Conseil Départemental de La Réunion,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie, Mme la présidente du Conseil, de me donner la parole.

Madame Huguette Bello, présidente de la Région Réunion, empêchée, n’a pas pu être présente aujourd’hui. Elle m’a demandé de la représenter, ce qui me vaut l’honneur et la joie d’être parmi vous et de m’adresser à vous.

Il me plaît de rappeler que la Région est, avec le Département, une des deux collectivités locales qui gèrent La Réunion dans son ensemble. Elle est dotée de compétences dans de nombreux domaines et dispose d’un fort potentiel de coopération.

C’est avec émotion que nous nous trouvons à Madagascar, un des pays d’origine du peuplement de La Réunion. Les premiers habitants permanents de l’île, alors appelée Bourbon, 2 français et 10 malgaches, sont en effet venus de Fort-Dauphin en 1663, il y a exactement 360 ans cette année.

Depuis, l’histoire de La Réunion et celle de Madagascar, la « Grande Île », n’ont eu de cesse de se croiser, tissant des liens étroits, à la fois humains, culturels et économiques. Ce compagnonnage historique nous oblige et nous pousse à concevoir notre avenir en commun.

Nous sommes aussi très heureux de prendre la parole afin de nous adresser, à travers vous, à tous les peuples frères de la région. La géographie unit nos îles pour l’éternité, mais si l’histoire nous a donné une langue commune, un peuplement partagé, de semblables traditions culturelles, elle a aussi doté chacun de nos pays d’une trajectoire particulière. Heureusement que nos différences n’altèrent pas notre puissant sentiment d’appartenance à notre Indianocéanie commune !

Nous appuyons notre action au sein de la COI sur le protocole d’adhésion de la France à cette organisation en 1986. C’était (je le cite) « *pour assurer la participation pleine et entière du Département et de la Région de La Réunion à la coopération régionale au sein de la Commission* » (fin de citation).

Forte de cette disposition, La Réunion s'est engagée, résolument, dans la coopération en faveur des peuples de l'Indianocéanie. Elle l'a fait avant même la création de la COI en organisant, dès 1979, les 1ers jeux des Îles de l'océan Indien. Pour sa part, la Région a toujours participé de façon proactive aux travaux de la COI et au financement de ses projets. Elle mobilise pour cela ses fonds propres, mais aussi les crédits européens de coopération territoriale Interreg, ou encore des financements croisés du Fonds Européen de Développement et du Fonds Européen de Développement Régional.

La Région Réunion a en outre marqué l'importance qu'elle attache à la COI en participant au renforcement du secrétariat général par la mise à disposition d'une chargée de mission et de plusieurs Volontaires de Solidarité Internationale.

Par toutes ces actions, La Réunion participe avec vous à la construction de l'Indianocéanie dans le cadre multilatéral de la COI. Mais elle mène aussi, en bilatéral, une intense politique de coopération avec chacun de vos pays. Elle le fait grâce notamment aux crédits Interreg dont elle est autorité de gestion depuis 2000. Entre 2001 et 2020, trois programmes d'un montant total de 127 millions d'euros ont financé dans nos pays 534 projets de coopération régionale. Nous entamons une nouvelle programmation pour la période 2021-2027 d'un montant de 62,3 millions d'euros. Nous avons eu et nous aurons encore l'occasion de nous rencontrer, tous ensemble ou en bilatéral, pour utiliser au mieux ces financements au bénéfice de nos peuples.

Notre Commission de l'océan Indien poursuit heureusement sa mue en renforçant les capacités de son secrétariat général, en se dotant d'un Plan de Développement Stratégique, en augmentant sa visibilité internationale par l'obtention d'un statut d'observateur auprès de l'Union Africaine et par la signature de nombreux accords de partenariats avec des organisations régionales ou des organisations du système des Nations Unies. Elle pourrait être encore plus efficace avec une meilleure coordination des projets qu'elle porte avec les projets d'intérêt régional portés par ses pays membres.

C'est le cas par exemple de l'Agence Régionale de la Biodiversité évoquée au point 2.7 de l'ordre du jour. Depuis 2016, La Réunion réfléchit à une Agence Régionale de la Biodiversité qui a été créée par arrêté préfectoral le 26 avril dernier et qui se réunira pour la première fois le 25 mai prochain. Le travail réalisé à La Réunion dans ce cadre serait sans nul doute d'une grande utilité pour le projet envisagé par la COI.

Madame la présidente,

Madame et messieurs les ministres,

Monsieur le secrétaire Général

Mesdames et messieurs,

C'est devenu un lieu commun que de dire que le monde change. C'est pourtant le cas ces dernières années avec la crise financière de 2008, la crise sanitaire de la Covid, la crise géopolitique de l'Ukraine. Ces crises ont désorganisé la desserte maritime de nos îles, provoqué une hausse considérable des taux de fret, mis à mal nos économies et le pouvoir d'achat déjà faible de nos populations en exacerbant l'inflation. Elle a mis à nu nos vulnérabilités qui seront encore aggravées par les effets du dérèglement climatique, de l'augmentation de nos populations et de l'accentuation des migrations humaines.

C'est pourquoi, afin d'assurer une sécurité de nos approvisionnements et de diminuer notre empreinte carbone, la Région Région prône un raccourcissement de nos circuits d'échanges, en nous appuyant sur un codéveloppement régional où chacun de nos pays trouverait en l'autre un fournisseur et un client. Nous avons commencé à le faire avec le projet de la COI de sécurité alimentaire centré sur Madagascar. Sans doute devrions-nous aller plus loin. Il s'agirait de faire d'un développement régional mutuellement profitable un axe structurant de nos politiques nationales, bilatérales ou multilatérales, tout en les inscrivant dans le cadre de l'Indopacifique, ce nouveau centre névralgique du monde dont nous sommes partie prenante.

Je vous remercie pour votre attention.